

CONFERENCE DE TABLE RONDE
POUR LA REPUBLIQUE RWANDAISE

Genève, 18-19 janvier 1995

COMMUNIQUE FINAL

1. Une Conférence de Table Ronde pour le Rwanda s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, les 18 et 19 janvier 1995. La délégation du Rwanda était conduite par S.E. M. Faustin Twagiramungu, Premier Ministre du "Gouvernement d'Union nationale". Elle comprenait en outre S.E. M. Anastase Gasana, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération, S.E. M. Marc Rugenera, Ministre des Finances, S.E. Mlle Aloysie Inyumba, Ministre de la Famille et de la Promotion féminine, S.E. M. Jacques Bihozagara, Ministre de la Réhabilitation et de l'Intégration sociale, S.E. M. Augustin Iyamuremye, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, ainsi que plusieurs hauts responsables de l'administration publique. La Table Ronde était organisée avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dont la délégation était conduite par Mme Ellen Johnson Sirleaf, Assistant Secrétaire général et Directeur du Bureau régional pour l'Afrique.
2. La Conférence a été ouverte par M. James Gustave Speth, Administrateur du PNUD. Un message du Secrétaire général des Nations Unies a été lu par son Représentant Spécial au Rwanda, S.E. M. Shaharyar Khan. Ensuite des communications ont été présentées par M. Peter Hansen, Sous-Secrétaire général chargé des Affaires Humanitaires, Mme Sadako Ogata, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, M. J. Ayala Lasso, Haut Commissaire pour les Droits de l'Homme, M. Ji Chaozhu, Sous-Secrétaire général pour le Soutien au Développement et les Services de Gestion et M. Lansana Kouyaté, Assistant Secrétaire général chargé des Affaires politiques. Des interventions ont ensuite été faites par les délégations des pays dont certaines étaient représentées à un très haut niveau, et notamment l'Irlande par S.E. Mme Joan Burton, Ministre d'Etat, la Belgique par S.E. M. M. Brick Derycke, Secrétaire d'Etat pour la Coopération au Développement et les Pays-Bas par S.E. M. Jan Pronk, Ministre de la Coopération au Développement. Des interventions ont également été faites par les représentants des institutions internationales de développement et de certaines ONG.
3. Les délégations participantes étaient les suivantes : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Suède, Saint-Siège, Suisse. En qualité de pays observateur : Algérie, Angola, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Koweït, Libéria, Madagascar, Maurice, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tunisie et Zambie. La Banque

Africaine de Développement, la Banque Mondiale, la Commission Economique - Union Européenne, le Fonds Koweïtien pour le Développement, le Fonds Monétaire International et l'OPEP étaient représentés en qualité d'organisations internationales ayant statut d'observateurs. Le Bureau International du Travail (BIT), le Centre pour les Droits de l'Homme (CDH), le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, la Commission Economique pour l'Afrique, la CNUCED, le Département des Affaires Humanitaires (DHA), le Département de l'Appui au Développement et des Services de Gestion (DADSG), le Département des Affaires Politiques (DAP), la PAO, le Fonds International pour le Développement Agricole, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), Habitat, le HCR, l'OCDE, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), l'OMS, l'UNESCO, l'UNICEF, l'UNOPS, les Volontaires des Nations Unies (PNUD-VNU), ainsi que les organisations non gouvernementales (ACCT, ACORD, CARE, Le CENTRE NORD SUD, le Conseil International des Agences Bénévoles, ICVA, INTERACTION, le FICK, le Steering Committee for Humanitarian Response) siégeaient également à titre d'observateurs.

4. Dans son allocution introductive, l'Administrateur du PNUD a mis l'accent sur la mise en oeuvre urgente d'un programme de réhabilitation et de relance socio-économique comme condition de la réconciliation nationale. Il a d'autre part mis en exergue les différentes composantes du programme national, notamment le rétablissement de l'état de droit, la restauration d'une capacité administrative et judiciaire, la réinstallation et la réintégration des personnes réfugiées et déplacées, la relance des activités productives et la protection de l'environnement, le développement des services sociaux et l'élargissement de la participation des acteurs nationaux. Il a également commenté les évaluations chiffrées et hypothèses relatives au programme national et à l'appel consolidé inter-agences des Nations Unies qui doit être présenté le 20 janvier 1995. M. Speth a enfin invité la communauté internationale à répondre favorablement à l'appel fait par le Gouvernement à l'occasion de cette Table Ronde.

5. Dans son message à la Conférence, le Secrétaire général des Nations Unies a invité la communauté internationale à soutenir les efforts déployés par le Gouvernement du Rwanda. Il y va, a-t-il souligné, du devoir humanitaire d'assistance à un pays martyrisé mais aussi d'une obligation collective pour éviter qu'un échec dans la reconstruction du pays et la réconciliation nationale ne débouche sur une déstabilisation périlleuse de toute la sous-région. Le Secrétaire général a, à cet égard, rappelé avec gravité, que les dramatiques événements qu'avait connus le Rwanda devaient servir de leçon pour que l'on puisse empêcher à temps qu'ils ne se reproduisent ailleurs.

6. M. Peter Hansen, Sous-Secrétaire général des Nations Unies chargé des Affaires Humanitaires a pour sa part, rappelé l'immense effort déployé par les principaux donateurs, les agences du système des Nations Unies et les ONGs pour répondre, depuis avril 1994, aux besoins humanitaires d'urgence en faveur

du Rwanda et des réfugiés vivant dans les pays voisins. Il a également annoncé le lancement d'un appel consolidé inter-agences des Nations Unies pour couvrir l'ensemble des besoins de l'année 1995 dont les dépenses allouées à l'intérieur des frontières du Rwanda, sont estimées à 208 millions de dollars.

7. Dans son intervention, S.E. M. Faustin Twagiramungu, Premier Ministre, a remercié tout d'abord la communauté internationale pour l'assistance apportée au peuple rwandais, à la fois à ceux vivant à l'intérieur du pays et à ceux réfugiés dans les pays voisins. Il a rappelé les objectifs prioritaires du Rwanda : i) le retour des réfugiés, ii) la sécurité intérieure, iii) la réorganisation du système judiciaire, iv) la relance du processus de démocratisation, v) le respect des libertés fondamentales, vi) le règlement des litiges de propriété, vii) la formation d'une armée nationale, viii) la réconciliation nationale, ix) la traduction en justice des auteurs présumés du génocide. Il a, à cet égard, évoqué les grandes actions déjà entreprises par son gouvernement. Il a enfin insisté sur la détermination des autorités à mettre en oeuvre, de manière dynamique, transparente et coordonnée l'ensemble des actions contenues dans le programme national de réconciliation et de relance socio-économiques.

8. Dans son exposé liminaire, S.E. M. Marc Rugenera, Ministre des Finances, a présenté les grandes lignes du programme de réhabilitation et de relance économique, les grandes orientations du budget 1995 et les mesures budgétaires envisagées à court terme. Il a insisté sur les aspects de création d'un environnement propice au redémarrage des secteurs productifs, y compris la redéfinition du rôle de l'Etat et la promotion du secteur privé. Il a ensuite mis l'accent sur une gestion rationnelle des ressources nationales impliquant l'ensemble des acteurs puis présenté l'ensemble des besoins de financement recherchés pour relever ce défi de la réhabilitation et de la relance du développement.

9. S.E. M. Jacques Bihozagara, Ministre de la Réhabilitation et de la Réintégration Sociale a présenté la situation héritée de l'après-guerre et l'impérieuse nécessité d'assurer une réintégration sociale des personnes réfugiées et déplacées. Après avoir explicité les objectifs et stratégies en matière d'installation et de réinstallation de cinq millions de personnes, il a présenté les coûts de ce programme prioritaire.

10. S.E. Mlle Aloysie Inyumba, Ministre de la Famille et de la Promotion féminine a relaté les souffrances qu'ont endurées les femmes et les enfants au cours des crises qui ont caractérisé, l'histoire contemporaine du Rwanda. Lors de la crise récente, de nombreuses femmes ont été contraintes sous menaces à l'esclavage sexuel, d'autres ont été violées et beaucoup d'entre elles sont désormais infectées par le virus du Sida. Le gouvernement a élaboré un programme de renforcement du cadre familial et d'assistance aux 450.000 veuves et aux 150.000 enfants non accompagnés et notamment des activités socio-éducatives favorisant la réconciliation nationale.

11. La Conférence a ensuite examiné les propositions faites par le Gouvernement pour la réconciliation nationale, la réhabilitation et la relance socio-économiques. Ce faisant, elle a tout d'abord félicité le Gouvernement pour avoir, en si peu de temps, été capable de formuler une politique cohérente et d'avoir su la présenter dans un document dont la qualité a été unanimement reconnue. Elle a, à cet égard, exprimé son appréciation du rôle joué par le PNUD pour la préparation de cette Conférence.
12. Au cours des discussions qui ont suivi, un large consensus s'est dégagé pour reconnaître la priorité absolue au retour des réfugiés et des personnes déplacées, la solution de ce problème conditionnant la crédibilité des politiques de réconciliation nationale et de relance de l'économie. Elle a, à cet égard, manifesté son soutien au Gouvernement et a proposé un appui à la hauteur des défis à relever.
13. Examinant le problème des réfugiés, la Conférence a unanimement souligné que celui-ci ne se réduisait pas à un problème de financement du transport et de la réinstallation des personnes déplacées. A la base, il se pose en effet un problème de rétablissement de la sécurité intérieure et de la confiance. Celles-ci ont semblé, pour l'ensemble des participants, être fondamentalement liées à la restauration d'un Etat de droit, à un renforcement de la sécurité et de la protection des personnes, à la mise en place d'un système judiciaire efficace, à l'assurance que les coupables du génocide ne resteront pas impunis. La Conférence a, à cet égard, marqué son accord sur les déclarations faites dans ce sens par le Gouvernement et plusieurs participants ont manifesté leur intention de soutenir les mesures liées à la restauration de l'Etat de droit. Evoquant la dimension régionale de ce problème, la Conférence a souligné l'urgence et l'importance de la prochaine Conférence de Bujumbura organisée par le HCR et l'OUA sur les réfugiés.
14. Tout en reconnaissant le bien-fondé des besoins exprimés par le Gouvernement pour réhabiliter l'administration publique, les infrastructures et les services sociaux de base, des interrogations ont été avancées sur la capacité qu'avait le pays d'absorber l'aide demandée au cours de la première année couverte par le programme gouvernemental. Un effort a été demandé pour que les priorités soient mieux définies et qu'elles soient rendues plus explicites lors de l'établissement des calendriers de déboursement.
15. La Conférence a souligné son appréciation de la politique économique exprimée par le Gouvernement pour réduire le rôle de l'Etat dans l'économie, pour dynamiser les secteurs productifs et relancer le processus de privatisation. A cet effet, elle a particulièrement noté l'intention du Gouvernement de diminuer l'effectif de la fonction publique et de contrôler la masse salariale. Certains intervenants ont cependant souligné que dans ce contexte le Gouvernement aura à affronter assez vite, le difficile problème de l'adéquation de l'armée aux moyens de l'Etat. Il lui faudra ainsi faire face, dès que les conditions

seront réunies, au problème de la démobilisation et de la réinsertion d'un effectif non négligeable. La Conférence a exprimé sa satisfaction de voir le Gouvernement envisager la réintégration de certains effectifs de l'ancienne armée qui n'auraient pas été impliqués dans le génocide.

16. La Conférence a d'une façon générale noté avec satisfaction les déclarations positives sur les garanties politiques données par le Gouvernement et exprimées par le Premier Ministre. Elle a cependant rappelé la nécessité de recourir aux consultations populaires prévues par les Accords d'Arusha afin de compléter le cadre de démocratisation et de restauration de l'Etat de droit. Elle a suggéré également l'engagement d'un dialogue et d'une réflexion pour une vision consensuelle à long terme du développement du Rwanda.

17. De nombreuses voix se sont élevées pour rappeler que le Gouvernement et les administrations ne pourraient assurer seuls la mise en oeuvre du programme de réhabilitation et qu'il était nécessaire de trouver des relais décentralisés en s'appuyant notamment sur les collectivités locales, les associations et les ONG nationales. A cet égard, la Conférence a souligné la nécessité de mettre en place des systèmes de formation ainsi que des mécanismes appropriés pour mieux répondre aux besoins "de tous les jours" des populations.

18. Considérant les problèmes de mise en oeuvre du programme, un large consensus s'est exprimé pour souligner l'importance d'une coordination technique des actions de relance socio-économique et s'assurer notamment de la réhabilitation des capacités de gestion de l'Etat et de la restauration du cadre macro-économique. Certains participants ont émis le souhait de contribuer au Fonds fiduciaire des Nations Unies.

19. L'effet positif des déclarations gouvernementales s'est manifesté au cours de la Conférence par des soutiens exprimés par de nombreux bailleurs de fonds et notamment les institutions de Bretton Woods qui ont signifié leur intention d'aider au rétablissement des comptes extérieurs et au règlement des arriérées de dettes auprès de la Banque Mondiale et du FMI. Les contributions des bailleurs de fonds annoncées totalisent 587 millions de dollars, dont 520 millions pour les activités décrites dans le document présenté par le Gouvernement à la Conférence. Les besoins de financement prévus pour les activités de réhabilitation ainsi que le déficit budgétaire sont entièrement couverts, y inclus les arriérés vis-à-vis de l'ensemble des organisations internationales. Quant à la composante relative à la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées, les bailleurs de fonds, bien que disposés à fournir leur soutien, souhaitent que les hypothèses sous-tendant les calculs soient vérifiées et que le calendrier de réalisation soit revu.

20. Les participants ont adopté une proposition du gouvernement et du PNUD visant à la mise en place d'un mécanisme de suivi - évaluation du programme défini par la Table Ronde. Les modalités

6

de mise en oeuvre de ce mécanisme incluent la création, sous la présidence du Premier Ministre du Gouvernement du Rwanda, d'un Comité de suivi comprenant les représentants du gouvernement et des bailleurs de fonds. Le Secrétariat du Comité sera placé au sein du Ministère du Plan et appuyé par le PNUD, les bailleurs de fonds participant aux coûts de fonctionnement. Le processus de suivi comprendra, outre la mise à disposition continue d'informations sur l'avancement des opérations, une revue à mi-parcours, à Kigali, en juin 1995 et un certain nombre de réunions techniques périodiques. L'organisation de la prochaine Table Ronde est prévue en janvier 1996.

21. Les partenaires de développement ont félicité le Gouvernement et le PNUD pour l'initiative et l'excellente organisation de cette Conférence qui s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de franchise et de dialogue constructif. Le Gouvernement Rwandais a tenu à féliciter tous les participants pour leur disponibilité et la parfaite cordialité qui ont présidé aux débats. Le Gouvernement a remercié à nouveau la communauté internationale pour ses appuis et engagements effectifs en vue de la réconciliation et de la relance socio-économiques au Rwanda.

Genève, le 19 janvier 1995

RWANDA 1995 ROUND TABLE

DONORS	SUB- PROGR. 1	SUB- PROGR. 2	SUB- PROGR. 3	OUTSIDE ROUND TABLE DOCUMENT	TOTAL
BILATERAL					
Austria	N.A.	N.A.	N.A.		1,7
Belgium	12,4				35,5
Canada	7,7	2,7	20,5		32,2
France	N.A.	N.A.	24,5		10,0
Germany		14,0	66,0		80,0
Ireland	N.A.	N.A.	N.A.		1,6
Japan					
Netherlands	16,5		16,0		31,5
Spain	5,0		4,5		9,5
Sweden	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	3,0
Switzerland	0,8	N.A.	N.A.	N.A.	12,8
United Kingdom	1,6		1,5		3,0
USA	6,5		35,0	18,3	59,8
TOTAL	50,3	16,7	167,0	18,3	280,5
MULTILATERAL					
ACOT					
ADB/ADF	20,0				50,0
EUC	49,2		30,0		127,2
IFAD			43,2	34,8	5,0
IMF	13,0		5,0		13,0
OPEC					12,9
UN System				12,9	7,9
World Bank	45,0		7,9		30,0
TOTAL	127,2		130,1	47,7	297,1
GRAND TOTAL	177,5	16,7	297,1	66,0	577,6

N.A.: Not allocated. On the total amount pledged, 20,3 millions are not yet allocated to any programm
 Sub-programme 1: Financial Support
 Sub-Programme 2: Reintegration of Refugees and Displaced
 Sub-Programme 3: Rehabilitation / Development